

Bulletin Épidémiologique Régional, publié le 12 septembre 2024

Page 2 – Veille internationale - Maladies à Déclaration Obligatoire Page 3 - Système d'alerte canicule et santé

Page 4 - Mortalité Page 5 - COVID-19

À la une

« Mon bilan prévention » : lancement d'un nouveau dispositif

Des politiques de prévention existent depuis plusieurs décennies telles que les campagnes de vaccination, dépistages des cancers ou encore la lutte contre le tabac et ont permis d'améliorer la santé des Français. Aujourd'hui, il s'agit de franchir une nouvelle étape dans la mise en œuvre de la politique de prévention en France.

L'objectif du « Mon bilan prévention » est de permettre aux personnes de devenir actrices de leur santé, de favoriser les comportements favorables afin qu'elles se sentent mieux et qu'elles puissent vivre plus longtemps en bonne santé en évitant ou retardant l'apparition de nombreuses maladies (diabète, maladies cardiovasculaires...). Il permettra notamment de mieux identifier les facteurs de risque, de favoriser les rappels de vaccination, les dépistages des cancers....

Ce dispositif est destiné à toutes les personnes à des âges clés de la vie : **entre 18 et 25 ans, 45 et 50 ans, 60 et 65 ans, et entre 70 et 75 ans**. Ce sont ainsi près de 21 millions de personnes qui sont concernées par ce dispositif. Un seul bilan de prévention par tranche d'âge pourra être réalisé. Les assurés concernés recevront un courriel de l'Assurance Maladie les invitant à réaliser leur bilan de prévention. Ces bilans sont pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie, sans avance de frais.

« Mon bilan prévention » permet aux Français d'accéder à une nouvelle offre personnalisée pour prendre le temps, lors d'un échange avec un professionnel de santé (médecin, infirmier, pharmacien, sage-femme et prochainement masseur-kinésithérapeute), de faire le point sur sa santé et ses habitudes de vie. Ainsi, en fonction de son âge, chaque Français pourra bénéficier de conseils adaptés et ciblés. Les questions d'alimentation, de sommeil, d'activité physique, de santé mentale, ou encore de santé sexuelle pourront être abordées au cours des bilans. Chaque bilan prévention sera également l'occasion d'informer les assurés sur les différents dispositifs de santé publique, tels que les campagnes de vaccination ou encore les dépistages organisés des cancers.

Ce dispositif est porté par le ministère chargé de la Santé et l'Assurance Maladie, avec le soutien de Santé publique France. Il s'inscrit dans la stratégie nationale de santé 2023-2033. Les agences régionales de Santé (ARS) et les caisses primaires d'Assurance Maladie (CPAM) - dont la MSA qui propose un dispositif spécifique à destination de ses assurés les plus fragiles - participent à la mobilisation de tous les acteurs, grâce à leur connaissance des territoires et des spécificités environnementales et socio-économiques locales. La réduction des inégalités sociales en santé passe aussi par le déploiement de cet outil de prévention adapté aux besoins des Français et au plus proche de leurs attentes.

Pour en savoir plus :

<https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2024/mon-bilan-prevention-lancement-d-un-dispositif-ambitieux-pour-ameliorer-la-sante-des-francais>

<https://www.santepubliquefrance.fr/la-sante-a-tout-age/la-sante-a-tout-age/les-bilans-de-prevention-aux-ages-cles-de-la-vie>

<https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/mon-bilan-prevention-les-rendez-vous-sante-aux-ages-cles-de-la-vie/espace-professionnels/article/mon-bilan-prevention-pour-les-professionnels-de-sante>

<https://www.ameli.fr/medecin/sante-prevention/bilan-prevention-ages-cles>

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/mon-bilan-prevention-dispositif-pour-ameliorer-la-sante-des-francais>



GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

18-25 ans
45-50 ans
60-65 ans
70-75 ans

Mon Bilan Prévention

Vous aussi, vous avez rendez-vous avec votre santé.

Pour faire Mon Bilan Prévention à certains âges clés de la vie, c'est simple !
Prenez rendez-vous avec un médecin, un pharmacien, une sage-femme ou une infirmière pour faire le point sur vos habitudes de vie et bénéficier de conseils personnalisés pour vivre en bonne santé plus longtemps.

Alors, n'attendez plus et poussez la porte d'un professionnel de santé !

Renseignez-vous sur monbilanprevention.sante.gouv.fr

Assurance Maladie | Santé publique France

Veille internationale

06/09/2024 : L'ECDC publie un rapport sur les maladies transmissibles actuelles comme les infections à virus Monkeypox de clade I : plus de 20 000 cas dont 600 décès rapportés par 13 pays africains en 2024, les infections à virus West Nile sur le continent européen, la progression du SARS-CoV-2 dont le sous-lignage KP.3 est toujours dominant ([lien](#)).

09/09/2024 : L'OMS appelle à agir de toute urgence pour faire face à l'extrême gravité de la crise sanitaire et humanitaire au Soudan. Son système de santé a été en grande partie détruit par un conflit de plus de 500 jours. 3,6 millions d'enfants souffrent de malnutrition aiguë, parmi lesquels 730 000 sont atteints de malnutrition aiguë sévère ([lien](#)).

Surveillance de maladies à déclaration obligatoire (MDO)

La Cellule régionale dispose en temps réel des données de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire signalées en Bourgogne-Franche-Comté : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, légionellose, rougeole et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

Tableau 1. Nombre de MDO déclarées par département (mois en cours M et cumulé année A) et dans la région 2021-2024

Bourgogne-Franche-Comté																				
	21		25		39		58		70		71		89		90		2024*	2023	2022	2021
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A						
IIM	0	2	0	3	0	0	0	1	0	0	0	8	0	1	0	1	16	17	8	2
Hépatite A	0	0	1	3	0	1	0	0	0	0	0	4	0	1	0	2	11	30	14	19
Légionellose	0	4	0	17	0	3	0	1	0	8	0	8	0	3	0	2	46	109	134	148
Rougeole	0	4	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	11	2	0	0
TIAC ¹	0	9	0	7	0	2	0	2	0	2	0	7	0	3	0	2	34	83	44	39

¹ Les données incluent uniquement les déclarations transmises à l'Agence Régionale de Santé

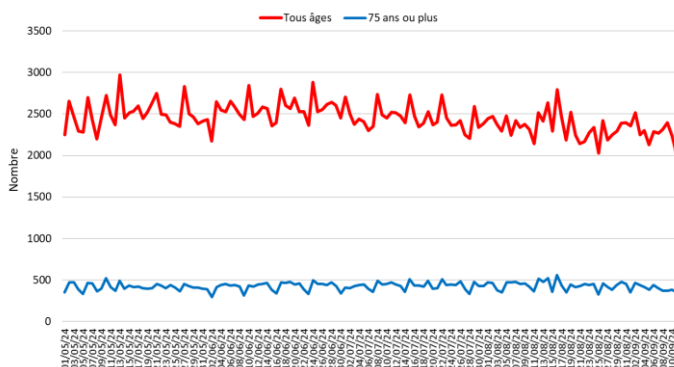
* Données provisoires - Source : Santé publique France, données mises à jour le 12/09/2024

Surveillance non spécifique (SurSaUD[®])

En Bourgogne-Franche-Comté :

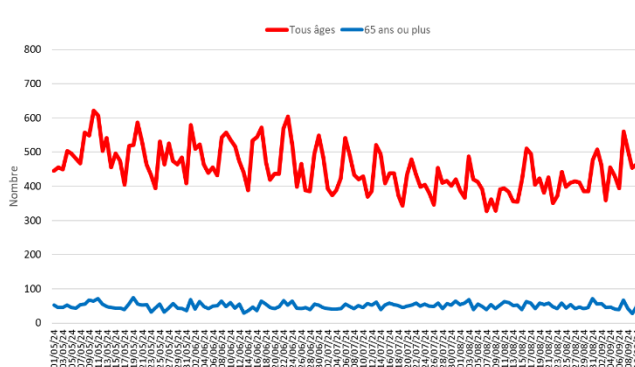
Pas d'augmentation inhabituelle de l'activité des services d'urgences et des associations SOS Médecins (figures 1 et 2).

Figure 1. Nombre de passages aux urgences de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 75 ans et plus



Source : OSCOUR[®] Santé publique France, données mises à jour le 12/09/2024

Figure 2. Nombre d'actes SOS Médecins de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 65 ans et plus



Source : SOS Médecins, Santé publique France, données mises à jour le 12/09/2024

Système d'alerte « Canicule et Santé » (SACS)

Les canicules sont définies à l'échelle départementale, et correspondent à des périodes d'au moins 3 jours de chaleur intense. Lorsque les moyennes glissantes des températures maximales et minimales sur 3 jours consécutifs dépassent les seuils d'alerte, le département est considéré en canicule sur l'ensemble de la période de dépassement. Ces seuils d'alerte départementaux pour les températures maximales (de jour) et minimale (de nuit) ont été construits par Santé publique France en collaboration avec Météo France pour prévenir un effet sur la mortalité.

Le dispositif d'alerte comprend 4 niveaux de vigilance (verte, jaune, orange et rouge). En cas de vigilance jaune, orange ou rouge, une surveillance sanitaire de la morbidité est mise en œuvre par Santé publique France pour identifier un impact inhabituel afin d'adapter les mesures de gestion à mettre en place. La mortalité n'est connue qu'un mois après une vague de chaleur (du fait de l'existence d'un délai de déclaration des décès) et fait donc l'objet d'un bilan a posteriori sur l'ensemble de la période de surveillance.

La surveillance s'étend du 1^{er} juin au 15 septembre.

Dernière tendance météorologique de l'été 2024 :

D'après Météo-France :

« - Jusqu'à samedi, les températures sont fraîches pour la saison,

- Du dimanche 15 au jeudi 19 septembre : les températures resteront très fraîches pour la saison sur l'ensemble du pays avec une remontée progressive la semaine prochaine.

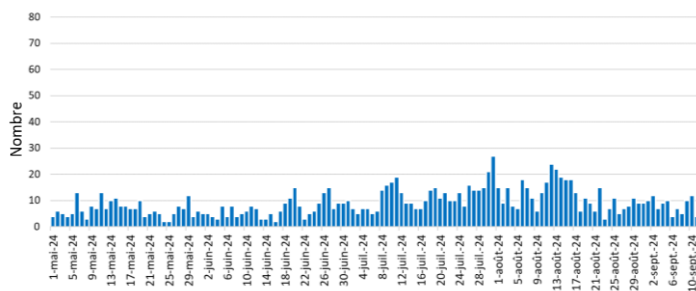
».

Indicateurs liés à la chaleur (SurSaUD[®])

En Bourgogne-Franche-Comté :

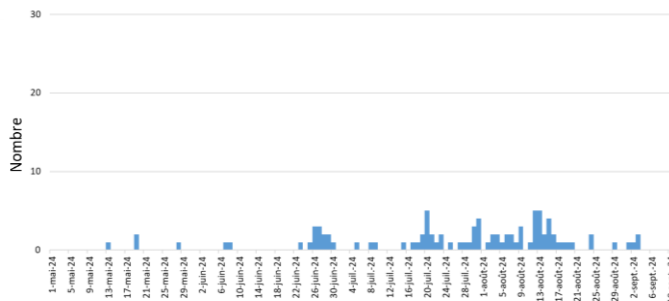
Les indicateurs des pathologies en lien avec la chaleur sont à des niveaux faibles (figures 3 et 4).

Figure 3. Nombre de passages par jour aux urgences pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) tous âges, depuis le 1^{er} mai 2024



Source : OSCOUR[®] Santé publique France, données mises à jour le 12/09/2024

Figure 4. Nombre d'actes SOS Médecins pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, déshydratations) par jour, tous âges, depuis le 1^{er} mai 2024



Source : SOS Médecins, Santé publique France, données mises à jour le 12/09/2024

Mortalité toutes causes

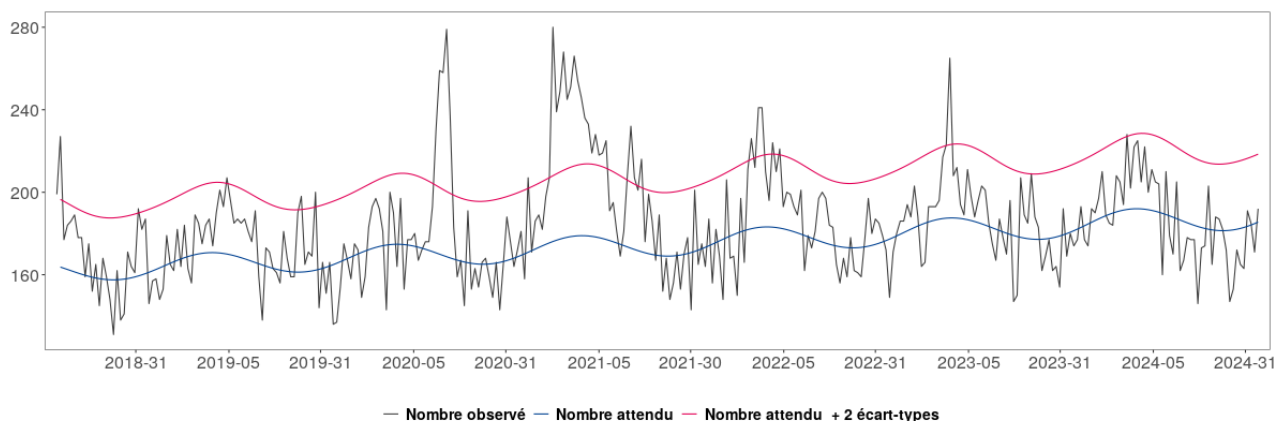
Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues d'un échantillon d'environ 5 000 communes (dont environ 270 en Bourgogne-Franche-Comté) transmettant leurs données d'état-civil (données administratives sans information sur les causes médicales de décès) sous forme dématérialisée à l'Insee. Compte tenu des délais légaux de déclaration d'un décès à l'état-civil (24h, hors week-end et jour férié) et du délai pris par le bureau d'état-civil pour saisir les informations, un délai entre la survenue du décès et l'arrivée des informations à Santé publique France est observé : les analyses ne peuvent être effectuées qu'après un délai minimum de 3 semaines.

En Bourgogne-Franche-Comté :

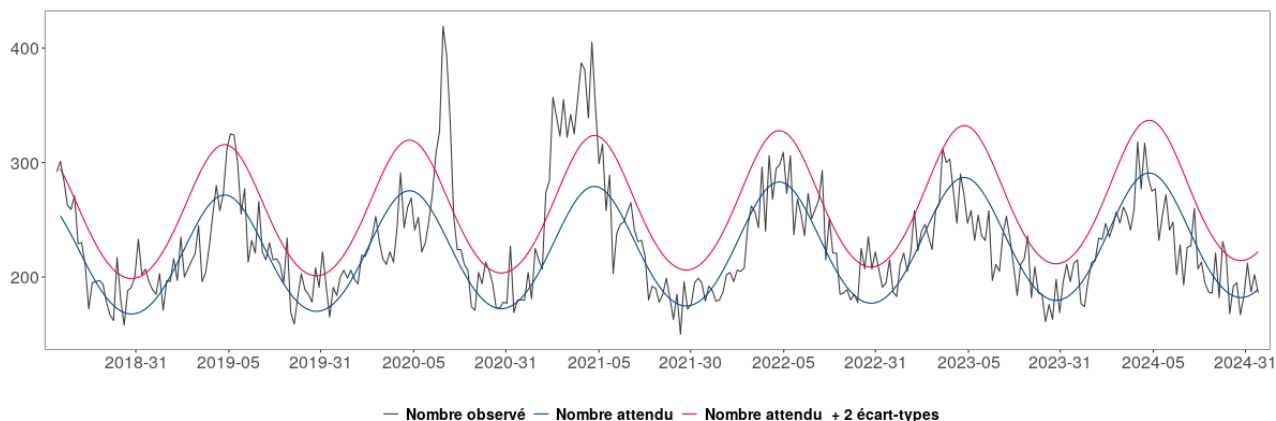
Aucun excès de mortalité toutes causes et tous âges n'est observé en S35-2024 (du 26 août au 1^{er} septembre 2024).

Figure 5. Mortalité régionale toutes causes, pour les classes d'âge 65-84 ans (a), 85 ans et plus (b), tous âges (c) jusqu'à la semaine 35-2024

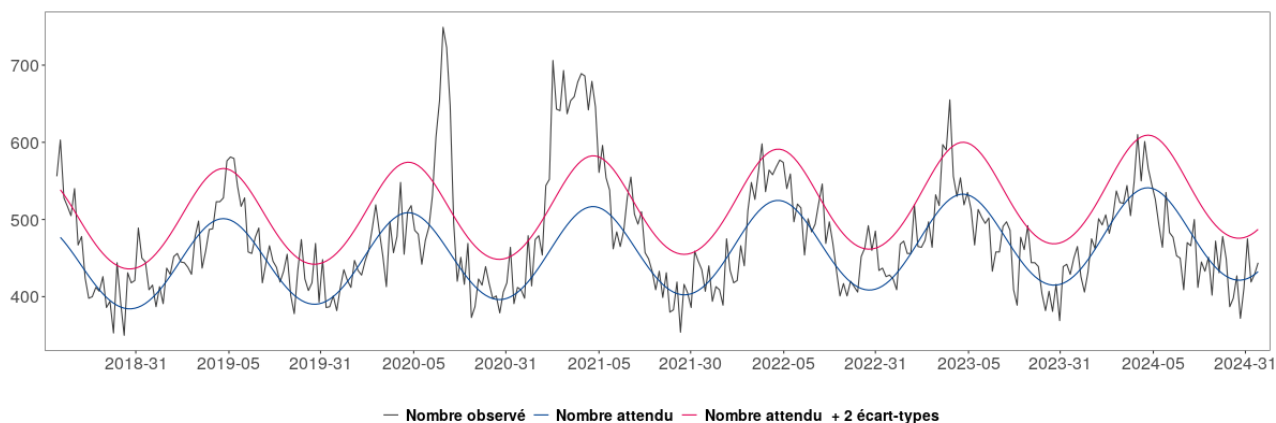
a) 65-84 ans



b) 85 ans et plus



c) Tous âges



Source : Insee, données mises à jour le 12/09/2024

COVID-19

Santé publique France maintient la surveillance de la COVID-19, sur la base des systèmes en place, à travers son dispositif multi-sources qui permet d'apprécier son évolution : le dispositif SurSaUD® (passages aux urgences et actes SOS Médecins), les signalements des épisodes d'infections respiratoires aiguës réalisés par les Etablissements médico-sociaux dans le portail de signalement (survenue d'au moins 3 cas d'IRA parmi les résidents dans un délai de 4 jours) et l'identification des souches.

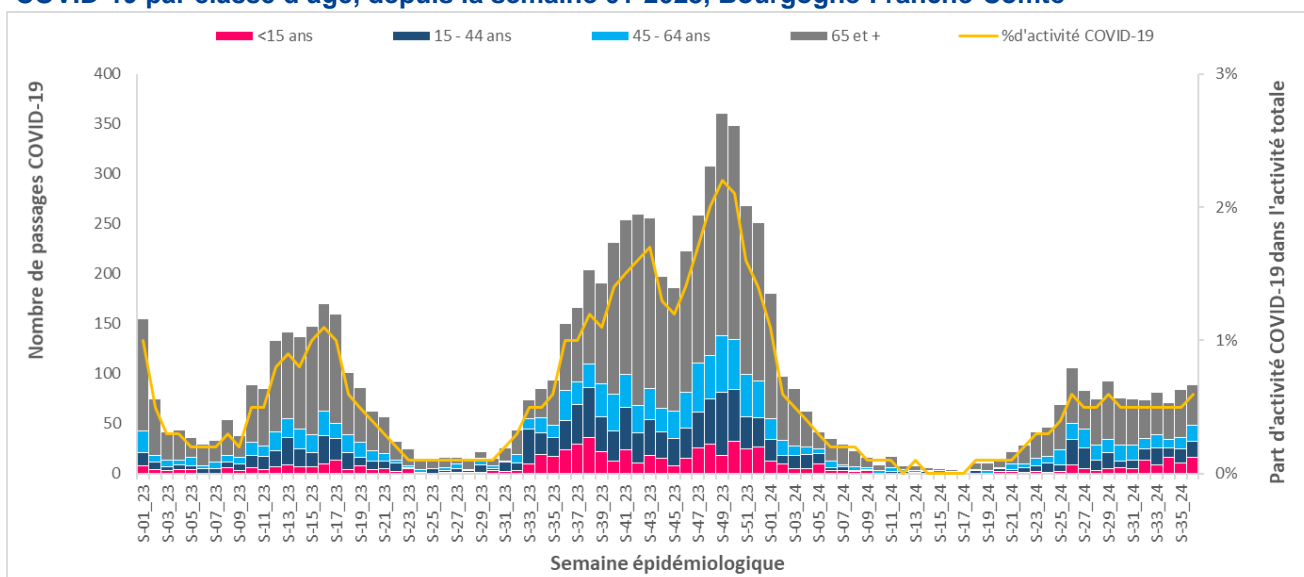
Prévention : La campagne de vaccination conjointe contre la COVID-19 et la grippe, ciblant notamment les personnes âgées de 65 ans et plus et les personnes à risque de forme grave, débutera le 15 octobre 2024. Nous rappelons que certaines personnes adultes (personnes immunodéprimées, patients de 65 ans et plus présentant des facteurs de risque) peuvent bénéficier d'un traitement antiviral spécifique de la COVID-19, en particulier si elles présentent un risque accru de développer une forme grave.

Les indicateurs de la COVID-19 sont à un niveau faible en Bourgogne-Franche-Comté.

Passages aux urgences :

Le nombre de passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 est relativement stable. Les personnes de 65 ans et plus restent les plus représentées (46,1 %). La part d'activité du COVID-19 dans le total des passages aux urgences reste en-dessous de 1 %.

Figure 6. Nombre hebdomadaire de passages aux urgences et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classe d'âge, depuis la semaine 01-2023, Bourgogne-Franche-Comté

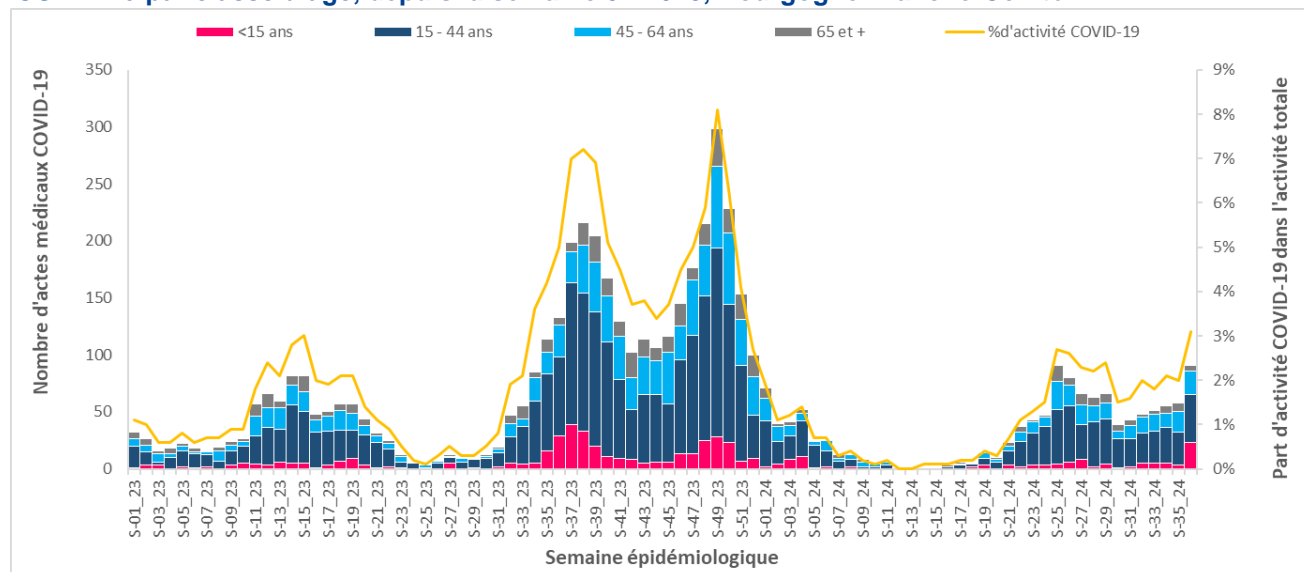


Source : réseau Oscour®, données mises à jour le 12/09/2024

Actes SOS Médecins :

Le nombre de consultations pour suspicion de COVID-19 augmente, tout comme la part d'activité du COVID-19 dans le total des actes SOS Médecins (3,1 % contre 2,0 % en S-1).

Figure 7. Nombre hebdomadaire d'actes SOS Médecins et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classe d'âge, depuis la semaine 01-2023, Bourgogne-Franche-Comté



Source : SOS Médecins, données mises à jour le 12/09/2024

Surveillance virologique en ville (réseau RELAB) :

Pour plus d'informations sur les données virologiques issues du réseau RELAB de laboratoires de biologie médicale, consultez [le bulletin hebdomadaire du Centre national de référence Virus des infections respiratoires](#).

En France, le nombre de tests positifs pour SARS-CoV-2 est stable en ville à 24,6 % des tests des laboratoires du réseau RELAB en semaine 36 (vs. 24,2 % en S-1 et 24,7 % en S-2).

Légère augmentation du nombre de prélèvements positifs : + 115 par rapport à la semaine précédente.

Tableau 2. Nombre et part (%) de tests RT-PCR SARS-CoV-2 positifs des laboratoires du réseau RELAB par région, dans la semaine du 2 au 8 septembre 2024 (S36)

	ARA	BFC	BRE	COR	CVL	GES	HDF	IDF	NAQ	NOR	OCC	PAC	PDL
Nb Test Pos	449	128	40	7	36	379	73	224	116	25	93	201	85
% de détection	26%	28%	29%	20%	24%	27%	22%	21%	23%	21%	38%	19%	31%
Nb Test	1738	452	137	35	149	1419	327	1056	511	120	248	1067	275

ARA : Auvergne-Rhône-Alpes ; BFC : Bourgogne-Franche-Comté ; BRE : Bretagne ; CVL : Centre-Val de Loire ; COR : Corse ; GES : Grand Est ; HDF : Hauts-de-France ; IDF : Île-de-France ; NAQ : Nouvelle-Aquitaine ; NOR : Normandie ; OCC : Occitanie ; PAC : Provence-Alpes-Côte d'Azur ; PDL : Pays de la Loire

Source : Centre National de Référence Virus des Infections Respiratoires

Surveillance génomique :

Le variant JN.1 circule majoritairement en France depuis fin novembre 2023.

Parmi les sous-lignées de JN.1 classés, la détection de KP.3.1.1 continue d'augmenter en France et en Bourgogne-Franche-Comté. De nombreux autres sous-lignées de JN.1 circulent en parallèle.

Plus d'informations sont disponibles dans l'analyse de risque du 05/08/2024 :

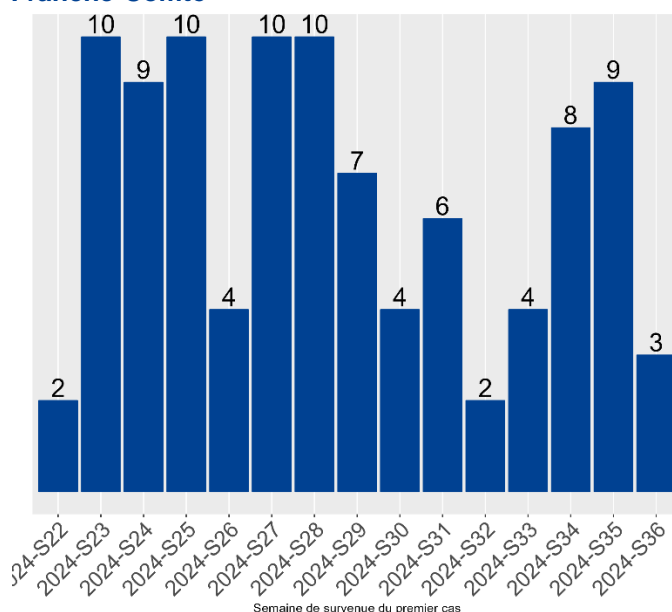
[Coronavirus : circulation des variants du SARS-CoV-2 \(santepubliquefrance.fr\)](#)

Cas groupés d'infections respiratoires aiguës (IRA) :

Depuis le 27 mai (S22-2024), le nombre de signalements reçus à l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté via [le portail des signalements du Ministère de la santé et de la prévention](#) est de 114 (données non consolidées pour les 2 dernières semaines).

La majorité des épisodes signalés était attribuée exclusivement à la COVID-19 (figure 8). Ces derniers sont survenus majoritairement en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD, n=89) et en établissement d'hébergement pour personnes handicapées (HPH, n=10).

Figure 8. Nombre hebdomadaire d'épisodes IRA attribués à la COVID-19, depuis la semaine 22-2024 (15 avril), Bourgogne-Franche-Comté



Retrouvez la situation en France au 11 septembre 2024 : [COVID-19 en France. Point au 11 septembre 2024. \(santepubliquefrance.fr\)](#)

Coordonnées du Point Focal Régional (PFR) des alertes sanitaires pour signaler, alerter et déclarer 24h/24 – 7j/7 :

- Tél : 0 809 404 900
- Fax : 03 81 65 58 65
- Courriel : ars-bfc-alerte@ars.sante.fr
- Pour aller plus loin : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/signaler-alerter-declarer-3>

Bulletins épidémiologiques de Bourgogne-Franche-Comté

Les bulletins de la région sont disponibles à cette adresse :

<https://www.santepubliquefrance.fr/regions/bourgogne-franche-comte/publications/#/abs>

Remerciements

Nous remercions l'agence régionale de santé, les associations SOS Médecins, les services d'urgences et les services d'état civil (dispositif SurSaUD®), les centres nationaux de référence, le centre d'appui et de prévention des infections associées aux soins, les établissements de santé, les établissements médico-sociaux, les laboratoires de biologie médicale, le réseau régional des urgences, le réseau sentinelle des services de réanimation et l'ensemble des professionnels de santé qui contribuent à la surveillance régionale.

Équipe de rédaction :

Mariline CICCARDINI, François CLINARD, Hélène DA CRUZ, Pierre PAMART, Olivier RETEL, Élodie TERRIEN, Sabrina TESSIER

Pour nous citer : Surveillance sanitaire Bourgogne-Franche-Comté. Bulletin épidémiologique régional du 12 septembre 2024

Saint-Maurice : Santé publique France, 7 p.

Directrice de publication : Caroline SEMAILLE

Dépôt légal : 12 septembre 2024

Contact : cire-bfc@santepubliquefrance.fr